

COORDONNÉES

Siège social :
1 rue François Prat -86000 POITIERS
Accueil :
Tél. : 05.49.61.17.35
Fax : 05.49.61.66.51
Site et E-mail :
Site officiel : <http://foot86.fff.fr>
Email : district@foot86.fff.fr
Horaires d'ouverture :
Lundi 9h30 – 17h30
Mardi au vendredi : 13h30 – 17h30

SOMMAIRE

Partenaire.....	p. 2
Avis aux clubs	p. 3
Avis aux éducateurs.....	p. 12
Avis aux arbitres.....	p. 13
PV Commission Jeunes.....	p. 14
PV Commission Arbitrage.....	p. 18
Informations diverses.....	p. 26
Mini-jeu.....	p. 30

AGENDA DE LA SEMAINE

Samedi 18 janvier :

- Futsal Jeunes n°2

Lundi 20 janvier :

- Comité de Direction

Mardi 21 janvier :

- Commission Jeunes

Mercredi 22 janvier :

- Commission Sportive
- PPF U13G

Jeudi 23 janvier :

- Commission de Discipline

PARTENAIRE DE LA SEMAINE



FUTSAL : FRANCE - KOSOVO

QUALIFICATIONS AU CHAMPIONNAT D'EUROPE DE FUTSAL UEFA 2026™

FRA VS KOS

4 FÉV. 20H00 FRANCE - KOSOVO
ARENA FUTUROSCOPE - POITIERS



Lien pour commander des billets (avant le 26/01) page 5

WEEK-END DES BÉNÉVOLES À CLAIREFONTAINE

SAMEDI 29 ET DIMANCHE 30 MARS 2025 => Plus d'infos page 3

INTERVENTIONS PEF

Interventions possibles lors des stages vacances.
Fin des inscriptions le :

Vendredi 14 février 2025

Plus d'infos page 4

SUBVENTION FDVA

« Fonctionnement et Projet innovant »

Date limite de dépôt des dossiers le :

Mercredi 12 mars 2024

Plus d'infos page 8



PARTENAIRE



CRÉDIT AUTO

Vos usages évoluent, nos solutions de financement vous suivent

Vous accompagner pour réussir votre virage vers la mobilité électrique.

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Offre réservée aux particuliers, en vigueur au 01/02/2024, pour toute demande de crédit à la consommation, sous réserve d'étude et d'acceptation définitive de votre dossier par votre Caisse régionale, prêteur.

[Je réalise une simulation](#)



Pour réaliser la simulation : [cliquez ici](#)



AVIS AUX CLUBS

DATES À RETENIR

- **Samedi 18 janvier** : Futsal Jeunes n°2
- **Lundi 20 janvier** : Comité de Direction
- **Samedi 25 janvier** : Futsal jeunes n°3
- **Samedi 1^{er} février** : Futsal jeunes n°4
- **Mardi 4 février** : Qualifications championnat d'Europe Futsal, Match France – Kosovo, à 20h, à l'Arena Futuroscope.
- **Samedi 8 février** :
 - Futsal jeunes n°5
 - Reprise championnats jeunes phase 2
- **Lundi 10 février** : Groupe de travail avec les RTJ et responsable jeunes
- **Samedi 15 février** : Futsal jeunes n°6
- **Samedi 22 février** : Finales Futsal Jeunes

WEEK-END DES BÉNÉVOLES DE LA LFNA À CLAIREFONTAINE

Samedi 29 et dimanche 30 mars 2025

Comme tous les ans, la Fédération Française de Football invite des bénévoles de toutes les Ligues pour un week-end à Clairefontaine.

Les bénévoles de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine sont invités le samedi 29 et dimanche 30 mars 2025 et **le District de la Vienne de Football dispose de 5 places** pour ce déplacement à Clairefontaine.

Les critères à respecter :

- . être bénévole licencié dirigeant ou volontaire de club comptant **moins de 7 ans** d'ancienneté
- . les conjoints des bénévoles ne sont pas conviés à moins qu'ils ne soient eux-mêmes licenciés bénévoles de moins de 7 ans
- . être âgé au minimum de 18 ans à la date de l'évènement

Informations logistiques :

Le transport en bus est assuré par la Ligue (départ du Haillan avec un arrêt à Poitiers) pour une arrivée le samedi 29 mars 2025 à 14h à Clairefontaine et un départ de la délégation le dimanche à 11h30.

Toutes les précisions horaires vous seront bien sûr communiquées ultérieurement

Les bénévoles sont hébergés au Centre Technique de Clairefontaine.

Si vous êtes intéressés, vous devez transmettre un mail au District de la Vienne de Football (district@foot86.ff.fr) avec les coordonnées du bénévole, **avant le vendredi 14 février 2025 dernier délai.**



INTERVENTIONS PEF

INTERVENTIONS PEF DU DISTRICT 86

INTERVENTIONS

Interventions du District de la Vienne de Football lors des stages vacances organisés par les clubs. L'objectif est de sensibiliser les licenciés aux différentes thématiques du PEF. Cette année les thématiques sont **le fair-play et l'arbitrage**.

CATÉGORIES CONCERNÉES

Ces séances sont réservées exclusivement aux licenciés des catégories **U11 et U13**.

LE PEF C'EST QUOI ?

Le Programme Éducatif Fédéral est un programme pédagogique complet, mis à disposition pour les clubs afin de former les jeunes licencié(e)s d'U6 à U19 aux règles du jeu et de la vie.

INSCRIPTIONS

Inscriptions par mail : district@foot86.fff.fr
Fin des inscriptions le 14 février 2025 !

Interventions dans les clubs : Promouvoir le Programme Éducatif Fédéral (PEF) lors des stages vacances

Dans le cadre de notre engagement à promouvoir les valeurs du football auprès des jeunes, le District de la Vienne de Football propose des interventions lors des stages vacances pour sensibiliser les jeunes licenciés (des catégories U11 et U13) au Programme Éducatif Fédéral (PEF) de la Fédération Française de Football.

Grâce à des ateliers ludiques et pédagogiques, nos interventions permettent aux jeunes joueurs de s'approprier les notions du PEF tout en s'amusant et en développant leur esprit sportif.

En quoi consistent les interventions ?

Nos interventions sont conçues pour s'intégrer de manière flexible à votre programme de stage vacances. Elles incluent des ateliers interactifs et dynamiques, adaptés à l'âge et au niveau des jeunes footballeurs. Chaque session permet de :

- Sensibiliser les jeunes aux comportements exemplaires sur et en dehors du terrain.
- Renforcer leur esprit d'équipe et de solidarité.
- Favoriser leur épanouissement personnel en intégrant les valeurs du PEF.

Comment en bénéficier ?

Clubs de football de la Vienne, vous souhaitez enrichir vos stages vacances et offrir à vos jeunes licenciés un contenu éducatif à forte valeur ajoutée ? Contactez dès maintenant le District de la Vienne de Football pour planifier une intervention PEF au sein de votre club.

Inscriptions par mail : district@foot86.fr
Fin des inscriptions le vendredi 14 février 2025 !



UEFA FUTSAL : FRANCE - KOSOVO

Dans le cadre des qualifications au championnat d'Europe de Futsal de l'UEFA 2026, l'Equipe de France Futsal accueille le Kosovo le mardi 4 février prochain à 20h00, à l'Arena Futuroscope de Poitiers.

C'est la première fois de leur histoire que les Bleus (demi-finalistes de la Coupe du monde de Futsal 2024 et actuellement en tête du groupe 10 des éliminatoires) affronte à domicile le Kosovo (64^e FIFA).

En tant que club de la LFNA, la Fédération Française de Football vous propose des tarifs préférentiels UNIQUEMENT à partir de 10 places par club (catégorie 2).

- De 10 à 24 places => **6€**
- A partir de 25 places => **5€**
- A partir de 50 places => **4€**

Commandez vos billets avant le 26 janvier en [cliquant ici](#). Les billets vous seront envoyés par voie électronique fin janvier par les services de la LFNA et le montant sera prélevé sur votre compte club. Pour toute autre commande il faudra passer directement par la billetterie de la [FFF](#) qui ouvrira le mardi 14 janvier à 16h00.

PLATEAUX FUTSAL JEUNES – SAMEDI 18 JANVIER 2025

1/ Organisation

Vous trouverez en [cliquant ici](#), la planification du samedi 18 janvier 2025, réalisée sur la base des engagements effectués à la date limite du 30 novembre 2024.

Compte-tenu des créneaux disponibles dans les gymnases, nous n'avons pas pu engager les équipes sur liste d'attente pour le moment.

- Les horaires mentionnés sur le document correspondent à l'heure du début du plateau. Merci d'arriver au minimum 30 minutes avant.
- Les différents plateaux sont disponibles sur la plateforme FAL ; les documents d'organisation sont à y insérer par le club indiqué en rouge sur le document joint.
- Un membre du District sera présent sur chaque plateau, dans la mesure du possible. Il sera en charge de l'organisation générale du plateau.
- Les règlements de ces compétitions vous seront transmis rapidement.
- L'organisation sur les 6 week-ends prévoit que chaque équipe engagée puisse jouer au minimum 2 plateaux.

2/ Planification samedi 18 janvier 2025 et samedi 25 janvier 2025

Futsal U11 – U13 – U15 – U18 (catégories masculines/mixtes)		
	Samedi 18 janvier 2025	Samedi 25 janvier 2025
Challenge Fétis Lahitte U11	32 équipes qualifiées (2 premiers de chaque poule + 6 meilleurs 3èmes)	16 équipes qualifiées (2 premiers de chaque poule)
Critérium U13	16 équipes qualifiées (2 premiers de chaque poule)	8 équipes qualifiées (2 premiers de chaque poule)



Amicaux U13	28 équipes 12 équipes réserves n'ayant pas joué le 11/01 + 16 équipes éliminées du Critérium U13 du 11/01	44 équipes 20 équipes réserves + 16 équipes éliminées du Critérium U13 du 11/01 + 8 équipes éliminées du Critérium U13 du 18/01
Critérium U15	8 équipes qualifiées (2 premiers de chaque poule)	4 équipes qualifiées (2 premiers de chaque poule)
Amicaux U15	<i>prochains plateaux le 25/01</i>	22 équipes 7 équipes réserves + 15 équipes éliminées du critérium U15
Critérium U18	8 équipes qualifiées 2 premiers de chaque poule + 2 meilleurs 3èmes	4 équipes qualifiées 2 premiers de chaque poule
Amicaux U18	<i>prochains plateaux le 25/01</i>	16 équipes 7 équipes réserves + 9 équipes éliminées du critérium U18
Futsal U11F – U13F – U15F – U18F (catégories féminines)		
	Samedi 18 janvier 2025	Samedi 25 janvier 2025
Challenge Fétis Lahitte U11F	13 équipes U11F engagées	
Critérium U13 F	8 équipes engagées	
Critérium U15 F	8 équipes engagées	
Critérium U18 F	8 équipes engagées	

Pour information, les U6/U9F commencerons à jouer à partir du 01/02

La planification définitive du samedi 25 janvier vous sera transmise le lundi 20 janvier à la réception de tous les documents d'organisation.

3/ Rappel

A toutes fins utiles, je vous rappelle qu'en cas d'absence sur un plateau, une amende vous sera appliquée :

- annulation avant la publication du planning (J-10 jours) Néant
- forfait en prévenant le District 5 €
- forfait sans prévenir 13 €

4/ Adresse

- **Civaux** : Complexe sportif Civaux
- **Jaunay Marigny** : 2 Av. du Parc du Futur, 86130 Jaunay-Marigny
- **Latillé** : Rue du Gymnase, Latillé 86190
- **Les Trois Moutiers** : Le Bourg, 86120 Les Trois Moutiers
- **Lussac les Châteaux** : Rue de la Couture, 86320 Lussac les Châteaux
- **Moncontour** : 5 impasse du Havre - Le Pré Grimaud, 86330 Moncontour
- **Montmorillon** : Rue St Nicolas, 86500 Montmorillon
- **Monts sur Guesnes** : Centre Bourg, 86420 Monts sur Guesnes
- **Pressac** : 43 rue Bois de la Jarte, 86460 Pressac
- **Quinçay** : 1 place du Champ de Bataille, 86190 Quinçay
- **Saint Savin** : Rue Prosper Mérimée, 86310 Saint Savin
- **Thuré** : Rue Pierre de Coubertin, 86540 Thuré
- **Ingrandes** : Rue René Descartes, 86220 Ingrandes sur Vienne
- **Vendeuvre** : Route de Jaunay-Clan, 86380 Vendeuvre-du-Poitou
- **Couhé** : 8 rue Hermoor, 86700 Valence en Poitou



PLATEAUX FUTSAL JEUNES – AIDE À L'ORGANISATION

Dans le cadre du développement de la pratique Futsal, le District de la Vienne proposera pour la troisième saison consécutive cette pratique à différentes catégories de jeunes (U6 à U18, garçons et filles).

Pour rappel, nous avons pu faire jouer plus de 5000 jeunes l'an dernier à la même période.

Vous êtes éducateurs ou dirigeants, vous êtes intéressés pour nous aider à organiser cette opération cette saison, vous pouvez vous inscrire via le lien suivant : <https://forms.gle/ezRrtgjGoKWCdXJd9>

Nous essayerons de vous positionner du mieux possible, en fonction de votre situation géographique.

PROLONGATION DU PASS'SPORT

Le Pass'Sport est prolongé jusqu'au 31 janvier 2025.



SENSIBILISATION AU PARASPORT

La sensibilisation se déroulera le :

Vendredi 24 janvier 2025

De 09h à 12h00

à la DRAJES (salle B001 - Rue Micheline Ostermeyer)

Cette sensibilisation est destinée aux bénévoles et aux salariés.

Pour vous inscrire, il faut envoyer un mail à l'adresse suivante : Manuel.Cotinaud@ac-poitiers.fr



LANCEMENT CAMPAGNE SUBVENTION FDVA 2

Nous vous informons que le FDVA 2025 "Fonctionnement et Projet Innovant" démarre **le 13 janvier 2025**.

CET APPEL A PROJETS S'ADRESSE AUX ASSOCIATIONS POUR LESQUELLES LES ACTIONS SE DÉROULENT UNIQUEMENT DANS LA VIENNE.

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au **12 mars 2025**.

Les demandes se font **exclusivement** par télé service "le Compte Asso" : <https://lecompteasso.associations.gouv.fr/login>

Nous attirons votre attention sur le fait que :

- **Le titre et l'adresse de votre RIB soit identique à votre fiche SIREN ;**
- **Le dossier déposé devra être complet (Comptes de résultats et bilan financier, budget prévisionnel, rapport d'AG et rapport d'activités)**
- **Une association ne pourra déposer qu'un seul dossier et une action (Axe 1 fonctionnement d'une action ou des activités de l'association ou Axe 2 Projet innovant)**

Documents utiles :

[La note d'orientation 2025 dans laquelle sont précisées toutes les modalités du dispositif](#)

[Le Guide pour bien se diriger sur lecompteasso](#)

CDOS – FORMATIONS / SOIRÉES THÉMATIQUES

Ci-dessous, **la liste des différentes formations et soirées organisées par le CDOS**, ainsi que les liens pour s'inscrire :

Formations :

- Samedi 18 janvier de 9h à 17h : « **La comptabilité d'une association** »
Lien d'inscription : [Cliquez-ici](#)
- Samedi 15 février de 9h à 17h : « **Concevoir un projet associatif** »
Lien d'inscription : [Cliquez-ici](#)
- Samedi 5 avril de 9h à 17h : « **Le management associatif** »
Lien d'inscription : [Cliquez-ici](#)
- Vendredi 16 mai de 9h à 17h : « **La comptabilité d'une association** »
Lien d'inscription : [Cliquez-ici](#)
- Jeudi 22 mai de 9h à 17h : « **Savoir communiquer en interne et en externe** »
Lien d'inscription : [Cliquez-ici](#)
- Samedi 14 juin de 9h à 17h : « **Mieux gérer son temps et ses priorités** »
Lien d'inscription : [Cliquez-ici](#)

Soirée thématique :

- Mardi 28 janvier de 18h30 à 20h30 : « **Les dispositifs de prise en charge de l'AFDA et les nouveautés 2025** »
Lien d'inscription : [Cliquez-ici](#)



CDOS – FORMATION JEUNES DIRIGEANTS

Pour contribuer au renouvellement des dirigeants du mouvement sportif, le CDOS de la Vienne met en place une formation pour les jeunes de 16 à 25 ans.

Cette formation est constituée de **6 modules** qui se dérouleront en présentiel et en visio (en soirée, de 3h maximum), de **janvier à juin 2025**. Elle sera **limitée à 20 inscriptions**.

➔ Remise d'une dotation en fin de formation

Programme :

Module 1 – Mardi 21 janvier 2025

19h-20h30 en présentiel à la Maison des Sports à Poitiers

- Accueil et présentation des participants
- Présentation du programme de formation et des objectifs
- Les principes fondamentaux de la loi de 1901
- L'organisation du sport en France

INSCRIPTION, [cliquer-ici](#)

Module 2 – Février 2025

En visio (horaire à venir)

- L'organisation et la gouvernance
- Être capable de participer aux organes statutaires d'une association

Module 3 – Mars 2025

En visio (horaire à venir)

- Les finances associatives
- Être capable de maîtriser les principes de base d'une gestion financière associative transparente et savoir mobiliser des ressources financières

Module 4 – Avril 2025

En visio (horaire à venir)

- Les ressources humaines associatives
- Être capable de prendre en compte la spécificité des différents acteurs intervenant dans les associations et de favoriser la participation des bénévoles

Module 5 – Mai 2025

En visio (horaire à venir)

- La gestion de projet associatif
- Être capable de traduire un projet associatif en un projet d'activité ou en événement

Module 6 – Juin 2025

En présentiel à la Maison des Sports (horaire à venir)

- Retour sur la formation
- Bilan



ASSTV – ATELIERS

Atelier "Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels" (1/2 journée)

L'évaluation des risques professionnels et la rédaction du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) sont les outils incontournables de la prévention.

L'ASSTV vous accompagne dans la réalisation ou la mise en place de votre DUERP. Elle vous propose une méthode et un outil d'évaluation (OUTIL DUERP ASSTV).

- Le jeudi 27 février 2025 (9H-12H30)
- Le vendredi 25 avril 2025 (9H-12H30)

Ateliers "Risque chimique" (1/2 journée)

Selon le code du travail, les salariés exposés aux risques chimiques doivent être sensibilisés. Repérer les expositions est une première étape pour la mise en œuvre de moyens de protection adaptés, permettant de préserver leurs santé et sécurité .

A ce titre, l'ASSTV vous propose trois « Ateliers d'une demi-journée » pour vous accompagner dans l'identification des dangers et des risques liés aux risques chimiques, la mise en place d'une démarche de prévention.

- Le jeudi 13 mars 2025 (9H-12H)
- Le jeudi 12 juin 2025 (9H-12H)
- Le jeudi 16 octobre 2025 (9H-12H)

Atelier "Réfèrent Santé Sécurité au Travail" (sur 2 jours)

Depuis 2012, chaque entreprise a l'obligation de nommer un Réfèrent Santé Sécurité au Travail (RSST). Soit l'entreprise dispose déjà des compétences en interne, soit elle doit former un salarié.

A ce titre, l'ASSTV vous accompagne dans la mise en place de vos obligations.

- Le jeudi 20 et le vendredi 21 mars 2025 (9H-12H et 13H30-17H00)
- Le jeudi 26 et le vendredi 27 juin 2025 (9H-12H et 13H30-17H00)

Ateliers "Travail sur écran" (2 heures)

L'ASSTV vous propose des ateliers afin de vous accompagner dans l'identification de ces risques et la mise en place d'actions de prévention .

- Le mercredi 22 janvier 2025 (14H-16H)
- Le vendredi 21 février 2025 (9H-11H)
- Le mardi 25 mars 2025 (14H-16H)

Vous trouverez le détail de tous les ateliers sur leur site www.asstv86.fr ou en cliquant [ICI](#)

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à les contacter sur l'adresse : sensibilisation@asstv86.fr



CAMPAGNE POUR L'OCTROI DE LA MÉDAILLE JSEA PROMOTION DU 14 JUILLET 2025

La Commission Départementale consultative d'attribution de la Médaille de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif se tiendra :

- **Le mercredi 12 mars 2025 au titre de la promotion du 14 juillet 2025**, afin d'étudier les propositions de candidatures pour les 3 échelons.

Vous pouvez désormais déposer vos éventuelles propositions de candidatures sur la plateforme **Démarches-Simplifiées** en [cliquant ici](#) (au préalable il faut créer un compte).

La date limite de dépôt des candidature est fixée au **vendredi 14 février 2024**.



MÉDAILLE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS, ET DE L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF



La médaille de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif est destinée à récompenser les personnes qui se sont distinguées d'une manière particulièrement exemplaire au sein d'une association sportive, de jeunesse ou toute autre thématique



LES CONDITIONS

Les récompenses sont décernées chaque année, le plus souvent, en présence des élus et des services de l'État. Elles sont attribuées aux personnes les plus méritantes et engagées dans la vie associative, qui justifient en outre des conditions d'ancienneté suivantes :



au moins 6 années d'engagement bénévole



au moins 10 années d'engagement bénévole (dont 4 ans minimum dans l'échelon de bronze)



au moins 15 années d'engagement bénévole (5 ans minimum dans l'échelon d'argent)

Important

La promotion d'un échelon à l'autre n'est pas automatique et nécessite obligatoirement l'exercice d'activités ou responsabilités nouvelles.



Une seule promotion dans la Vienne **14 juillet 2025 - pour les 3 échelons**

La vie associative reflète notre société. Une attention particulière est portée chaque année au respect de la parité entre les femmes et les hommes, ce qui suppose une transmission impérative de dossiers à parts égales.



LE PARRAINAGE

La candidature doit être proposée par une personne qui connaît bien le bénéficiaire et qui, par sa position dans le monde associatif, peut attester de la qualité de son engagement bénévole, à savoir :

- ♦ Un responsable d'association, ou de fédération,
- ♦ Un élu (maire, parlementaire, conseiller départemental...),
- ♦ Un fonctionnaire.

L'auteur de la proposition doit compléter le formulaire en retraçant le plus exhaustivement possible, la nature des activités accomplies à titre bénévole en précisant les dates (début/fin) et en rédigeant l'avis circonstancié afin de motiver la demande.



OU ADRESSER SA DEMANDE ?

Les parrains doivent impérativement déposer leurs demandes motivées, via la plateforme *Démarches-Simplifiées* :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/demande-d-attribution-de-la-medaille-de-la-jeunesse>

Date limite de dépôt des candidatures :

→ **Vendredi 14 février 2025**

Contacts - Service Départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports

Assistante administrative : Sandrine POMMIER
sandrine.pommier1@ac-poitiers.fr
05 17 84 04 15

Référent technique : Manuel COTINAUD
manuel.cotinaud@ac-poitiers.fr
05 17 84 04 07

En collaboration avec le comité départemental des médaillés de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif, et les cercles des médaillés de la Vienne

Contact : Odile Chauvet, présidente du comité
Tél. 06 13 87 50 98



AVIS AUX ÉDUCATEURS



Saison 2024 - 2025

DIPLÔMES FÉDÉRAUX

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRES
Coach Séniors	Inter-secteur avec les Deux-Sèvres	Positionnement 16/12/2024	08h30-17h00
		Semaine 1 du 20 au 21/01/2025	
		Semaine 2 du 17 au 18/02/2025	
		Certification 06/05/2025	

CERTIFICATIONS

CERTIFICATION	LIEU	DATES	HORAIRES
CFF2 / CFF3	A la demande auprès des conseillers techniques de secteur		

CERTIFICATS FÉDÉRAUX INITIATEURS

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRES
CFI U6-U9	Poitiers	26/02 et 23/04/2025	09h00-17h00
CFI U10-U13	Poitiers	25/02 et 22/04/2025	09h00-17h00
CFI U14-U19	Poitiers	27/02 et 24/04/2025	09h00-17h00
CFI Séniors	Poitiers	28/02 et 25/04/2025	09h00-17h00

FORMATIONS GARDIEN DE BUT

FORMATION	LIEU	DATES
Module perfectionnement (CFGB)	Celles sur Belle	07/03 et 08/03/2025



AVIS AUX ARBITRES

En cas d'empêchement, à compter du **vendredi soir (17h30)**, il est demandé aux arbitres de contacter le club recevant et le Président de la CDA.

Du lundi au vendredi, il est demandé aux arbitres d'adresser des mails au District (et non par téléphone) pour toute demande ou modification.

MODIFICATION DU RÈGLEMENT

Modification de l'article 23 des règlements généraux de la LFNA : FORMALITÉS D'AVANT MATCH – votée lors de l'AG du 09/11/2024

D/ Couleurs des équipes – Numérotation

2/ En cas de couleurs identiques y compris sur terrain neutre, c'est le club **RECEVANT** qui change de maillots.

ECOLE D'ARBITRAGE – CHANGEMENT DE DATE

L'école d'arbitrage initialement prévue le vendredi 14 février 2025 aura finalement lieu le **vendredi 21 février 2025**.

FORMATION ARBITRAGE FUTSAL

Une formation à l'arbitrage FUTSAL est organisée le **SAMEDI 25 JANVIER 2025** à Aulnay de Saintonge (au siège du Aulnay Futsal AJ – SALLE L'OUCHE DES CARMES, 2 avenue de l'église, 17470 – AULNAY).

L'encadrement de ce stage sera assuré par David PLAINCHAMP, arbitre de R1 en herbe et Futsal en collaboration avec Patrick MOREAU, qui est le référent de cette discipline à la CDA17. Les officiels de l'arbitrage de football à onze peuvent participer à un module (théorie et pratique) en après-midi de **13h30 à 16h30** visant à se spécialiser dans l'arbitrage Futsal. Ce module Futsal est accessible aux jeunes à partir de 15 ans.

Si vous êtes intéressé, merci de bien vouloir nous le préciser par mail avant le 20 janvier prochain.



COMMISSION JEUNES

POLE ADMINISTRATIF

Réunion du mardi 14 janvier 2025
Procès-verbal n° 15

Président : M. Philippe BARRITAU

Présents : Mmes Patricia PATRAULT et Sylvie TESSERAU, M. Frédéric TURBEAU

Excusé : M. SAVIGNY Christian

Le PV n°14 est adopté sans modification

SAISON 2024 - 2025 : MATCHS DE CHALLENGE JEUNES REMIS

Challenge	Poule	T	Date du match	n° du match	Équipes	Motif	à jouer le
U15	/	8ième	14/12/24	30037288	Mirebeau (1) / Neuville (2)	Report du tour précédent	18/01/24
U15	/	8ième	14/12/24		GJ Dissay Beaumont (1) / GJ VVM Chauvigny (3)	Report du tour précédent	18/01/24
U15	/	8ième	14/12/24	30037292	Gj Foot Sud 86 (1) / Vivonne (1)	Report du dernier match de championnat	18/01/24
U15	/	8ième	14/12/24	30037287	Gj Val de Vonne (2) / Vouneuil Béruges (1)	Report du dernier match de championnat	18/01/24
Challenge Dansac	C	2	14/12/24		Chasseneuil St Georges 2, Migné Auxances 3, Gj Montasèvres 1, Poitiers Stade 3	Report du dernier match de championnat	18/01/24

La Commission se réserve le droit d'amender les clubs qui utilisent très rarement la FMI ou pour un dysfonctionnement récurrent et non expliqué.

DATES A RETENIR

Mardi 21 janvier :

Tirage en visioconférence des quarts de finale des Challenges U18 et U15

Samedi 1^{er} février :

Tour 3 du Challenge DANSAC

1/4 de finale Challenge U18 et Challenge U15

Samedi 8 février :

Reprise du championnat U18, U17, U15 et U13

Lundi 10 février :

Groupe de travail avec les RTJ et responsables jeunes

- Objectif : Bilan sur les modifications des championnats jeunes et évolutions.

Samedi 15 février :

Reprise des plateaux U11

Samedi 22 février :

Finale Futsal jeunes à Civaux

CHALLENGE DEPARTEMENTAL JEUNES

Le District de la Vienne de Football met de nouveau en place le Challenge départemental Jeunes cette saison. Il se rapproche dans son contenu à celui des labels existants, autour de 4 axes : Associatif, sportif, encadrement et formation, éducatif.



PROJET	ASSOCIATIF		SPORTIF	ENCADREMENT ET FORMATION	EDUCATIF	OBSERVATIONS
	U7/U9	U11				
	U7/U9 >5	U11/U13 > 10				
Clubs D3/D4/D5			PARTICIPATION A LA RENTREE DES JEUNES	RETOUR FICHE ENCADREMENT TECHNIQUE DANS LES DELAIS PREVUS	INSCRIPTION AU PROGRAMME EDUCATIF FEDERAL AVANT 30 NOV	
Adriers	OUI	NON	NON	NON	NON	RAS
Archigny	NON	NON	NON	NON	NON	RAS
Aslonnes	OUI	NON	NON	NON	NON	RAS
ASM	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	Label
Availles Limouzine	NON	NON	NON	NON	NON	RAS
Avanton	OUI	9 et 0	NON	OUI	NON	RAS
Beuxes	NON	NON	NON	NON	NON	RAS
Biard	OUI	OUI	NON	OUI	NON	RAS
Bonneuil Matours	OUI	OUI	OUI	NON	NON	RAS
Buxeuil	NON	NON	NON	NON	NON	RAS
Ceaux la Roche	NON	NON	NON	NON	NON	RAS
Cenon/Vienne	OUI	OUI	OUI	NON	NON	RAS
Champagne St Hilaire	NON	NON	NON	NON	NON	RAS
Champigny	NON	NON	NON	NON	NON	RAS
Chapelle Viviers	NON	NON	NON	NON	NON	RAS
Chatain	NON	NON	NON	OUI	NON	RAS
Chatelleraut Reunionnais	NON	NON	NON	OUI	NON	RAS
Cissé	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	Vainqueur N-1
Colombiers	OUI	OUI	OUI	NON	NON	RAS
Coussay en Mirebeau	NON	NON	NON	OUI	NON	RAS
Coussay les Bois	NON	3 et 4	NON	NON	NON	RAS
Croutelle	NON	NON	NON	NON	NON	RAS
Dienné	NON	NON	NON	NON	NON	RAS
FC Beaulieu	NON	NON	NON	NON	NON	RAS
GJ Sud Haut Poitou	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	Lauréat N-1
Haims	NON	NON	NON	NON	NON	RAS
Jouhet Pindray	NON	NON	NON	NON	NON	RAS
Leigne sur Fontaine	NON	NON	NON	NON	NON	RAS
L'Envigne	OUI	OUI	OUI	NON	OUI	RAS
Les 3 Moutiers	OUI	7 et 1	NON	NON	NON	RAS
Loudun	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	Lauréat N-1
Mirebeau	OUI	OUI	OUI	NON	NON	RAS
Moncontour	NON	NON	NON	NON	NON	RAS
Mont sur Guesnes	NON	NON	NON	NON	NON	RAS
Nalliers	NON	NON	NON	OUI	NON	RAS
Orches	NON	NON	NON	NON	NON	RAS
Ouzilly	OUI	6	OUI	NON	NON	RAS
Paizay le sec	NON	NON	NON	NON	NON	RAS
Pleumartin la Roche Posay	4	7	NON	OUI	NON	RAS
Poitiers 86	NON	NON	NON	NON	NON	RAS
Poitiers ASAC	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	RAS
Poitiers Baroc	NON	NON	OUI	OUI	NON	RAS
Poitiers Gibauderie	NON	NON	NON	NON	NON	RAS
Poitiers Portugais	NON	NON	NON	NON	NON	RAS
Pressac	NON	NON	NON	NON	NON	RAS
Queaux-Moussac	NON	NON	NON	OUI	NON	RAS
Sammarçolles	OUI	OUI	NON	NON	NON	RAS
Sillars	NON	NON	NON	NON	NON	RAS
Sommiers St Romain	NON	NON	NON	OUI	NON	RAS
St Christophe	NON	NON	NON	OUI	NON	RAS
St Leger de Montbrillais	OUI	OUI	NON	OUI	NON	RAS
St Remy sur creuse	NON	NON	NON	NON	NON	RAS
Valence en Poitou FC	NON	NON	NON	NON	NON	RAS
Valence en Poitou OC	OUI	OUI	NON	OUI	NON	RAS
Vallee du salleron	NON	NON	NON	OUI	NON	RAS
Vernon	NON	NON	NON	NON	NON	RAS
Villeneuve	NON	NON	NON	OUI	NON	RAS
Vivonne	OUI	OUI	NON	NON	NON	RAS
Vouneuil sur Vienne	OUI	NON	NON	NON	NON	RAS

U13

Courriel du club de Sammarçolles concernant la composition des poules : réponse faite par téléphone.

CHALLENGE DANSAC

Plateau du 2ème tour Poule A du 14/12/2024

La Commission enregistre la décision de la Commission Litiges et Contentieux (PV n° 16 du 08/01/25) qui donne match perdu par pénalité (3 buts à 0 et – 1 point) à chaque rencontre disputée par l'équipe d'Ozon (2) sur le plateau cité en rubrique.



PLATEAUX U11/ Phase 3

La Commission a décidé de remplacer la journée Foot Diversifiée du 15 février 2025 par la 1^{ère} journée de reprise des plateaux de la phase 3 afin de libérer la journée 7 du 17 mai pour l'organisation de tournois de fin de saison.

FUTSAL

Plateaux du 11/01/25

U11 Fétis Lahitte

- Poule J à Monts sur Guesnes

1^{er} forfait de l'équipe de Biard. Amende de 5€ au club de Biard

- Poule K à Pressac

1^{er} forfait de l'équipe de Valence en Poitou OC. Amende de 5€ au club de Valence en Poitou OC

- Poule L à St Savin

1^{er} forfait de l'équipes de Poitiers 3 Cités. Amende de 5€ au club de Poitiers 3 Cités

U11 Fétis Lahitte F

- Poule B à Quinçay

1^{er} forfait de l'équipe de Poitiers 3 Cités. Amende de 5€ au club de Poitiers 3 Cités

1^{er} forfait de l'équipe de Lusignan. Amende de 5€ au club de Lusignan

U13 Critérium

- Poule B à Moncontour

1^{er} forfait de l'équipe de Ouzilly/Colombiers (sans prévenir). Amende de 13€ au club de Ouzilly

U15 Amicaux

- Poule A à Jaunay-Marigny

1^{er} forfait de l'équipe de Migné Auxances 2. Amende de 5€ au club de Migné Auxances

U15F critérium

- Poule A à Montmorillon

1^{er} forfait de l'équipe du GJ VVM Chauvigny. Amende de 5€ au GJ VVM Chauvigny

U18 Critérium

- Poule C à Monts sur Guesnes

1^{er} forfait de l'équipe du GJ Espoir Sud Poitiers. Amende de 5€ au GJ Espoir Sud Poitiers

U18 Amicaux

- Poule A à Jaunay-Marigny

1^{er} forfait de l'équipe du GJ Espoir Sud Poitiers 2. Amende de 5€ au GJ Espoir Sud Poitiers

- Poule B à Thuré

1^{er} forfait de l'équipe de Migné Auxances 2. Amende de 5€ au club de Migné Auxances

Prochaine réunion : sur convocation

Le Président, Philippe BARRITAULT



COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'ARBITRAGE

Réunion du mardi 14 janvier Procès-verbal n° 3

- Président : M. Bruno DUPUIS
- Présents : MM. Alexandre AGNESE, Paul BENITO (en visioconférence), Léo BEULET, Albert BOUCHET (en partie), Gaël CHARON, Jean-Marie CONTREIRAS, Alexandre DEMASSIEUX, Tanguy FLOZE (en visioconférence), Paul HERGAULT, Patrick JALLADEAU, David PLAINCHAMP, Jean-Michel GUILLET (représentant du Comité de Direction),
- Excusés : MM. Sébastien AUBINEAU, Jonathan MAINGUENEAU, Emmanuel POUmeroULIE (représentant de la Commission Technique)
- Assistent : MM. GUIN Maxence (réfèrent administratif de la commission), SAVIGNY Christian (représentant de la Commission Technique)

Les PV n°02 et 03 du Bureau de la CDA du 12-12-2024 et du 19-12-2024 sont adoptés à l'unanimité.

CIVILITÉS

Condoléances :

La commission adresse ses plus sincères condoléances à la famille de Jean-Claude BAJOUX (ancien arbitre et membre de l'UNAF 86 et de la CDA 86).

Rétablissement :

La CDA souhaite un prompt rétablissement à tous les arbitres et observateurs actuellement blessés, en particulier à Antonin MORISSET LE DUIGOU.

Félicitations :

La Commission félicite Paul BENITO pour sa sélection parmi les 16 JAF retenus par la Fédération Française de Football dans l'optique d'intégrer le championnat fédéral de National 2.

LECTURE DES COURRIELS

Courriels de :

- FC VENISE VERTE (79), CHÂTAIN, FLEURÉ, ST LÉGER DE MONTBRILLAIS. Pris note de leurs demandes de désignations d'arbitre officiel.
- M. MONCEAU Christophe. Pris note. Le Président l'a contacté.
- M. LAGHZAOUI Rachid. Pris note.
- Du club de Chasseneuil-St Georges : Pris connaissance. Le Président a répondu.



Pris connaissance des arrêts de sport / justificatif suivants :

- M. MONCE BOUFRIOUA Antoine du 18/11 au 02/12/2024.
- M. ABOT Romain en date du 05/12/2024 pour une durée de 3 mois.
- M. BEN SAID Hassan du 23/11 au 24/12/2024.
- M. AUGIS Paul-Antoine en date du 29/11/2024 pour une durée de 7 jours.
- M. RETAILLEAU Geoffrey du 30/11 au 05/12/2024.
- Mme MEZIL Sandrine du 02/12 au 22/12/2024.
- M. DUBOIS Alexandre du 20/12/2024 au 30/06/2025.
- M. NEDELEC Baptiste du 11/12 au 15/12/2024.
- M. BOURDON Jean-Claude du 29/11/2024 au 31/05/2025.
- M. ELLIS Peter John en date du 11/01/2025 pour une durée de 14 jours.
- M. MORISSET LE DUIGOU en date du 06/01/2025 pour une durée de 3 mois.
- M. BARREAULT Nolan en date du 07/01/2025 pour une durée d'une semaine.

Un certificat de reprise est nécessaire pour la reprise de l'arbitrage si l'arrêt est **égal ou supérieur à 21 jours**. Dans cette attente, une indisponibilité est saisie sur leur compte et les arbitres concernés ne sont pas désignés. La commission rappelle aux arbitres régionaux qu'il est nécessaire de leur envoyer également leurs arrêts de sport, étant susceptible d'être désignés par le pôle désignation.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

194 arbitres sont désignables à ce jour.

Un nouvel arbitre arrive dans le District de la Vienne en provenance du District de la Charente-Maritime : **ALLICE Coentin**. Il est classé dans son affectation d'origine (D4). La commission lui souhaite la bienvenue dans notre département et programmera une observation dans les semaines à venir.

Rachid LAGHZAoui a exprimé le souhait d'arrêter sa fonction d'arbitre assistant au niveau régional (AAR2). Il sera convoqué à l'ultime session des tests physiques des arbitres départementaux. En cas de réussite, il sera classé AAD1.

Création de groupes WhatsApp

Alexandre AGNESE et **Jonathan MAINGUENEAU** ont créé des groupes par catégorie sur l'application WhatsApp (D1 + AA, D2, D3, D4). Ils permettront de faire remonter plus facilement certaines questions et remarques de nos arbitres ainsi que d'effectuer certains rappels. Enfin, il servira principalement à permettre aux arbitres d'échanger entre eux.

Un groupe WhatsApp a également été créé par **Paul BENITO** en début de saison pour les jeunes arbitres.

Le Président tient à rappeler que les groupes n'ont pas à vocation à être considéré comme un défouloir. **Les échanges doivent rester cordiaux et respectueux.**

Utilisation vidéo – débrief rencontres des jeunes arbitres

Jean-Marie CONTREIRAS souhaiterait mettre à contribution les clubs qui disposent d'un système de caméra automatisée permettant l'enregistrement des rencontres. Plus que de simples caméras, elles sont un outil pédagogique pour améliorer les performances. L'idée serait de pouvoir avoir accès aux images pour instaurer un système de débriefing avec les jeunes arbitres. Le Comité de Direction a donné son accord.



Outil « ressenti des arbitres »

La commission encourage les arbitres à répondre au questionnaire qui apparaît sur le Portail des Officiels à la fin de chaque rencontre. Cet outil permettra au District d'avoir une visibilité sur les clubs ayant des manquements caractérisés (respect, accueil de l'arbitre etc...). **Un point sera fait prochainement afin d'en tirer des premières conclusions.**

Tee-shirt d'échauffement :

La commission informe les arbitres qu'il ne sera possible de récupérer le tee-shirt d'échauffement District / UNAF 86 que lors des **événements organisés tout au long de la saison** (stage de cohésion, écoles d'arbitrage, tests physiques, stage de jeunes arbitres, réunion de fin de saison...).

CANDIDATURES LIGUE

Candidats saison 2023-2024

François HEE, Jonathan MAINGUENEAU, Alexandre DEMASSIEUX et Anfone BACO avaient intégré la préparation Ligue sur deux ans.

Extrait article 10 b) du Règlement Intérieur de la CRA :

Dans le cadre de la promotion accélérée, tout arbitre n'appartenant pas encore à la catégorie exigée dans les conditions de candidature, pourra être proposée à la CRA avant le 31 décembre afin qu'un observateur régional l'évalue sur un match du premier niveau Régional.

Il est décidé que suite à un échange avec les intéressés et un bilan à mi-saison :

- **Jonathan MAINGUENEAU** et **Alexandre DEMASSIEUX** sont présentés en tant qu'« *arbitre départemental détecté.* »
- **François HEE** et **Anfone BACO** sont intégrés de nouveau à la préparation théorique 2024/2025 pour être candidat au titre d'Arbitre Régional pour la saison 2025/2026.

Etude des candidatures saison 2024-2025

Un appel à candidature a été adressé aux arbitres de D1, AAD1, D2 (sur sélection) et aux JAD (sur sélection).

La commission accuse réception des 8 candidatures reçues à ce jour (détail ci-dessous).

La CDA a obtenu l'accord de Hakim MAHAOUDI (Fédéral 4) pour mener la préparation Ligue, avec le soutien de Paul HERGAULT, Paul BENITO et Tanguy FLOZE.

Le calendrier prévisionnel figure en annexe.

AAD1 : OUVARD Frédéric, RAYMOND Loïck

D2 : BOUSBAA Mounir, MARTEAU Alexandre

JAD : BOUTIN Adrien, MAITRE Robin, LEGRAND Mathis, ROBIN Joé

Un mail sera envoyé à chaque arbitre retenu ou non retenu afin de participer à la formation théorique.

À l'issue du premier examen blanc et comme les saisons précédentes, une sélection sera effectuée par le Bureau de la CDA pour envoi de la liste des candidatures à la CRA.

**Rappel des conditions (cf circulaire annuelle de la CRA 2024/2025 – chapitre 9) :****Candidat arbitre régional 3**

Pour faire acte de candidature, l'arbitre doit :

- ✓ avoir été nommé arbitre de District 1, sans indisponibilité répétée
- ✓ avoir officié, sur la saison en cours, sur un minimum de 7 matchs sur les deux niveaux supérieurs de District au 31 mars de la saison en cours.

NB : concernant les arbitres D2, la préparation se ferait donc à minima sur deux saisons, un des critères obligatoires pour être présenté étant d'être nommé D1.

Candidat arbitre assistant régional 2

Pour faire acte de candidature, l'arbitre doit :

- ✓ avoir été nommé arbitre ou arbitre assistant de District 1 - District 2, sans indisponibilité répétée,
- ✓ avoir officié en tant qu'arbitre assistant au moins 5 rencontres en R3 au 31 mars de la saison en cours.

Passerelle Jeunes (Garçons et Filles)

Pour bénéficier de la passerelle, le jeune arbitre doit :

- ✓ être né entre 2005 et 2009

DESIGNATIONS / OBSERVATIONS

Seniors

87 observations ont été réalisées.

Tous les D1, D2, D3, AAD1 et AAD2 et D4 ayant réalisé le test physique ont été observés au moins une fois sur la première partie de saison.

Jeunes

35 observations ont été réalisées. Les arbitres actifs sur la formation continue seront observés trois fois, les autres seront vus deux fois.

Des observations conseils vont être programmées pour Matis BELLIN, Timothé CERNON et Lucia DUBOIS (passerelle Arbitre Assistant). Les deux observateurs-conseils retenus sont Loïc EPAIN et Mathieu ROUSSEAU dans le cadre de leurs obligations annuelles.

Des observations vont être programmées en U18R2 avec les arbitres sélectionnés sur la passerelle U18R2 – D3 afin d'intégrer certains JAD (sur sélection) en senior.

Autres

Des demandes régulières émanent du club des Sourds de Poitiers (futsal) et de l'Université (futsal et herbe).

Une demande du RICM a été reçue concernant un souhait de désigner deux arbitres pour un tournoi futsal militaire sur Poitiers le 04 février de 9h à 17h.



FORMATION

Formation arbitre départemental Futsal

La Commission d'Arbitrage du District de la Vienne aimerait développer l'arbitrage futsal afin d'être en phase avec la politique du Comité de Direction.

Une formation à l'arbitrage FUTSAL est organisée le **samedi 25 janvier prochain à Aulnay de Saintonge** (au siège du Aulnay Futsal AJ – Salle l'Ouche des Carmes, 2 avenue de l'église, 17470 – AULNAY).

L'encadrement de ce stage sera assuré par David PLAINCHAMP, arbitre de R1 en herbe et Futsal en collaboration avec Patrick MOREAU, qui est le référent de cette discipline à la CDA17.

Les officiels de l'arbitrage de football à onze peuvent participer à un module (théorie et pratique) en après-midi de **13h30 à 16h30** visant à se spécialiser dans l'arbitrage Futsal, suivi d'une rencontre futsal régionale. Un covoiturage est possible avec David PLAINCHAMP.

Ce module Futsal est accessible aux jeunes à partir de 15 ans.

Un retour est demandé avant le 20 janvier prochain pour les arbitres centraux ayant reçu l'invitation. La commission se réserve le droit d'étendre cette invitation aux arbitres assistants à l'avenir.

13h15 - 13h30	Accueil et présentation des stagiaires
13H30 - 15h00	Lois du jeu Futsal
15h00 - 15h30	Gestuelle et déplacements
15h30 - 16h00	L'arbitrage Futsal avant, pendant et après le match
16h00 - 16h15	Questions diverses et clôture du Stage
16h30 - 17h00	Traçage terrain et vérification des équipements
18H00 - 19h15	Match AULNAY DE SAINTONGE - GIRONDINS FUTSAL

À ce jour, la commission enregistre les inscriptions d'**Albert BOUCHET**, **Thibault COURTADIOU** et **Cyrille DENIS**.



Stage jeunes arbitres

Un **second stage** est en cours de réflexion sur le second semestre de la saison actuelle. Paul BENITO et Tanguy FLOZE s'engagent à faire des propositions.

Ecoles d'arbitrage

36 arbitres ont répondu présent sur la 2^{ème} école d'arbitrage le samedi 07 décembre dernier sur le terrain synthétique de Saint-Eloi. Evolution adaptée sur l'aire de jeu, placements et déplacements dans les zones à risques, prises de risques, collaboration sur coups de pied arrêtés et devoirs administratifs sur et en dehors du terrain étaient au programme de ce second rendez-vous de formation continue.

Trois écoles d'arbitrage restent à venir cette saison :

- **Vendredi 21 février 2025 en lieu et place du vendredi 14 février (salle)**
- Samedi 19 avril 2025 (terrain)
- Vendredi 13 juin 2025 (salle) – finale de la Coupe des Arbitres de la Vienne.

Elles seront mises en place par Albert BOUCHET et David PLAINCHAMP.

La commission espère une participation importante et active de l'ensemble des arbitres.

Evalbox

Une **nette amélioration** est constatée cette saison. Paul HERGAULT, référent EVALBOX note l'assiduité nouvelle des assistants et des stagiaires formés au cours de cette saison.

Le 1er examen a eu lieu du 13/12/2024 à partir de 12h00 jusqu'au 15/12/2024 à 18h00.

5 arbitres ont bénéficié d'une session de rattrapage le 18/12/2024 de 18h00 à 23h00. A juste titre et par principe d'équité avec les arbitres ayant réalisé le test dans les délais impartis, il a été décidé qu'un malus de 3 points serait appliqué pour les intéressés.

D1 : 14 participations sur 14 – note moyenne globale = 16.5
D2 : 15 participations sur 16 – note moyenne globale* = 12.94 (13.8 pour la moyenne participants)
D3 : 12 participations sur 17 – note moyenne globale* = 10.38 (13.8 pour la moyenne participants)
D4 : 22 participations sur 40 – note moyenne globale* = 7.62 (13.9 pour la moyenne participants)
AA : 13 participations sur 15 – note moyenne globale* = 13.31 (15.1 pour la moyenne participants)
JAD : 17 participations sur 36 – note moyenne globale* = 7.41 (15.7 pour la moyenne participants)
Stagiaires : 13 participations sur 20. Les notes ne sont pas comptabilisées.

*comprenant la note des non-participants soit 0/20.

TESTS PHYSIQUES

8 arbitres ont participé à la session de rattrapage le jeudi 19 décembre (8 réussites).

Situation M. CHARUAULT Christophe :

Suite aux indisponibilités médicales transmises avec justificatif sur les sessions initiales, l'intéressé avait été convoqué à la session du jeudi 19 décembre 2024. La commission constate n'avoir reçu aucun justificatif à ce jour sur cette date. L'intéressé est rétrogradé D4.

Une ultime session de rattrapage aura lieu **le jeudi 27 février 2025** à 18h45 au complexe sportif St Nicolas. L'ensemble des arbitres stagiaires sera cordialement invité ainsi que Lilian TERRONES (D3) blessé (justificatif transmis) depuis le début de la saison et Rachid LAGHZAOU (reclassement en District).



Il n'y a aucun caractère obligatoire à y participer pour un arbitre stagiaire puisque ces tests physiques concernent les arbitres officiels.

Néanmoins, pour les arbitres stagiaires ayant une ambition d'évoluer plus rapidement et d'être éventuellement observés lorsqu'ils ne seront plus accompagnés, il est conseillé de pouvoir participer à une session de test physique afin d'avoir un premier contact avec la Commission Départementale d'Arbitrage.

COUPE DES ARBITRES DE LA VIENNE

La seconde édition a été lancée le 08 janvier dernier. 101 arbitres sur 189 ont déjà participé au 1^{er} tour qui prend fin mercredi 15 janvier.

Le programme prévisionnel est le suivant :

Tours 1, 2, 3, 4 > questionnaires Evalbox.

Les tests dureront entre 6 et 12 minutes. Le classement sera réalisé par rapport à la note du questionnaire. En cas d'égalité dans la note, le plus rapide passe devant. Après avoir répondu à une question il faut bien appuyer sur « répondre » juste au-dessus de la question.

Quarts de finale > rédaction d'un rapport disciplinaire.

Demi-finales > observation terrain.

Finale > observation terrain + évaluation sur la mise en place et l'animation d'un module sur une école d'arbitrage prévue le vendredi 13 juin 2025.

Tous les arbitres du District de la Vienne (hormis les arbitres fédéraux) ont été invités à participer à la Coupe des Arbitres.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Rappels :

- Il est rappelé aux arbitres que le numéro d'astreinte mis à leur disposition n'est fonctionnel **qu'à partir du vendredi soir à 17h30 jusqu'au dimanche à 12h00.** Des arbitres sollicitent encore ce numéro en semaine.
- Pour tout problème majeur sur une rencontre, le Président de la CDA tient à être informé dès la survenance des incidents.
- Pour rappel, le District est fermé le matin (hormis le lundi). **La CDA rappelle à toutes fins utiles que toute demande de modification ou d'annulation concernant une désignation doit être formulée par mail au District.**

Prochaine réunion sur convocation au District de la Vienne de Football

Le Président,
Bruno DUPUIS

Le Secrétaire de séance,
Gaël CHARON



Annexe – planning préparation théorique Ligue

Février		Mars		Avril		Mai	
1	S	1	S	1	M	1	J
2	D	2	D	2	M	2	V
3	L	3	L	3	J	3	S
4	M	4	M	4	V	4	D
5	M	5	M	5	S	5	L
6	J	6	J	6	D	6	M
7	V	7	V	7	L	7	M
8	S	8	S	8	M	8	J
9	D	9	D	9	M	9	V
10	L	10	L	10	J	10	S
11	M	11	M	11	V	11	D
12	M	12	M	12	S	12	L
13	J	13	J	13	D	13	M
14	V	14	V	14	L	14	M
15	S	15	S	15	M	15	J
16	D	16	D	16	M	16	V
17	L	17	L	17	J	17	S
18	M	18	M	18	V	18	D
19	M	19	M	19	S	19	L
20	J	20	J	20	D	20	M
21	V	21	V	21	L	21	M
22	S	22	S	22	M	22	J
23	D	23	D	23	M	23	V
24	L	24	L	24	J	24	S
25	M	25	M	25	V	25	D
26	M	26	M	26	S	26	L
27	J	27	J	27	D	27	M
28	V	28	V	28	L	28	M
		29	S	29	M	29	J
		30	D	30	M	30	V
		31	L			31	S



INFORMATIONS DIVERSES

SECTION FOOTBALL DEPARTEMENTALE Collège George SAND Châtelleraut



⚽ CONCOURS D'ADMISSION ⚽

Concours Garçons CM2 / 6èmes : MERCREDI 09 AVRIL 2025
de 9h à 15h sur le stade proche du collège G. SAND.

⚽ CONCOURS D'ADMISSION ⚽

Concours Garçons 5èmes / 4èmes : MERCREDI 16 AVRIL 2025
de 9h à 15h sur le stade proche du collège G. SAND.

⚽ CONCOURS D'ADMISSION ⚽

Concours Filles CM2/6èmes/5èmes/4èmes : MERCREDI 07 MAI 2025
de 14h à 17h sur le stade proche du collège G. SAND.

⚽ INSCRIPTION ⚽

Les dossiers de candidature sont à retirer au :
Collège George SAND 11 rue Arthur Ranc
86100 CHATELLERAULT
ou sur le site du collège

<http://etab.ac-poitiers.fr/coll-george-sand-chatelleraut>

Tél : 05.49.21.15.97



COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE

saison 2024/2025

Stage Détection U13 Garçons



CONVOCAATION OFFICIELLE

Dans le cadre du « Plan de Performance Fédéral » relayé par la FFF, la LFNA et le District, le Conseiller Technique PPF 86 et les membres de la Commission Technique 86 organisent un rassemblement réservé uniquement à des jeunes joueurs nés en 2012.

Processus de Détection :

- Les 26 et 27/08 : 2 rassemblements géographiques (environ 90/100 joueurs convoqués)
- Le 25/10 : stage (environ 45/50 joueurs convoqués)
- Le 22/01 : stage (environ 25/35 joueurs convoqués)
- Le 12/02 : Stage (environ 30 joueurs convoqués)
- Le 24/02 : Opposition (environ 15 joueurs convoqués)
- Les 6 et 7/03 : Sélection de la Vienne – Tournoi Interdistricts (foot à 11 à Cenon (33))

MERCREDI 22 JANVIER 2025
à CHASSENEUIL-du-POITOU
au complexe sportif des Ecluzelles
(terrain Honneur en herbe - 86360)
(rendez-vous à 13H45 - fin prévue vers 17h)

Pour ce rassemblement, chaque joueur devra se munir :

- de son équipement complet de footballeur

- d'une gourde

- de l'autorisation parentale jointe (si celle-ci n'a pas déjà été fournie)

L'encadrement de ces rassemblements sera assuré par Anthony ALLOUIS, Conseiller Technique PPF/Formation LFNA, Tony RICHARD, Conseiller Technique DAP et plusieurs membres de la Commission Technique Départementale 86.



Liste des 31 joueurs (dont 5 Gardiens de But) convoqués :

- **BUXEROLLES** : PEUGRET Mathis
- **CHÂTELLERAULT S.O.C** : CHABOISSON Jules
- **CISSE** : HEBRAT Lohan
- **G.J DISSAY BEAUMONT** : MALLET Noam, MILON Yanis
- **G.J ESPOIR SUD POITIERS** : HECKLY Ruben, LAURET Gabin, TAUPIN Kylian, MIRONNEAU Ethan
- **G.J VAL de VONNE** : BRACONNIER Sorel
- **G.J V.V.M CHAUVIGNY** : AUZANNET Myron, PERROT Noé, ROCHET Enzo, KOULIBALY Fallilou
- **G.J TROIS VALLEES 86** : TRIPOTEAU Rémi
- **MIGNE-AUXANCES** : GIRARDEAU Noah
- **MONTMORILLON** : RUFFIN Hugo, **GAUCHON Valentin**
- **POITIERS ASAC** : **CARLIER Nohlan**, NGBOPOLO KOLENA Kévin, DIABY Yadaly
- **STADE POITEVIN F.C** : AUXEMERY BESNEVILLE Charly, **AMAN Hugo**, MAHAMAT Erwan, RAYNAUD Lucas, ROY Aronne, RAOUI Hatim, MALE Aly, **TOURE Ismaël**, AKYOLLU Tuncay
- **VOUNEUIL/BERUGES** : NOUZILLEAU Lucien

En cas d'absence, merci de prévenir IMPERATIVEMENT au numéro suivant : 06.44.28.33.94
(M. Anthony ALLOUIS, Conseiller Technique PPF 86)





COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE 86 – PPF

AUTORISATION PARENTALE

PARTIE A REMPLIR PAR LES PARENTS ou les TUTEURS LEGAUX :

Je soussigné(e) : Madame - Monsieur

demeurant à :

Tél :

E-mail :

agissant en qualité de : **MÈRE – PÈRE – TUTEUR LÉGAL**
(Rayer les mentions inutiles)

Autorise (Nom et Prénom du joueur) :

- **A PARTICIPER** pour la saison 2024-2025 à tous les stages, matches, tournées, tournois ou manifestations de football placés sous l'égide du District de la Vienne de Football.
- **J'AUTORISE** le médecin-responsable à pratiquer ou à donner en mon absence, tous les soins que son état de santé nécessite, y compris l'hospitalisation d'urgence, ou à faire pratiquer toute intervention qui s'avérerait indispensable.
- **JE CERTIFIE** que mon enfant ne présente aucune allergie ou problème médical, et qu'il n'est pas soumis à un régime nutritionnel particulier. **Si OUI, préciser :**

- **J'AUTORISE** également le District de la Vienne de Football à utiliser pour la promotion de l'opération, les photographies et les enregistrements audiovisuels pris à titre individuel.

Fait à :

Le :

Signature :

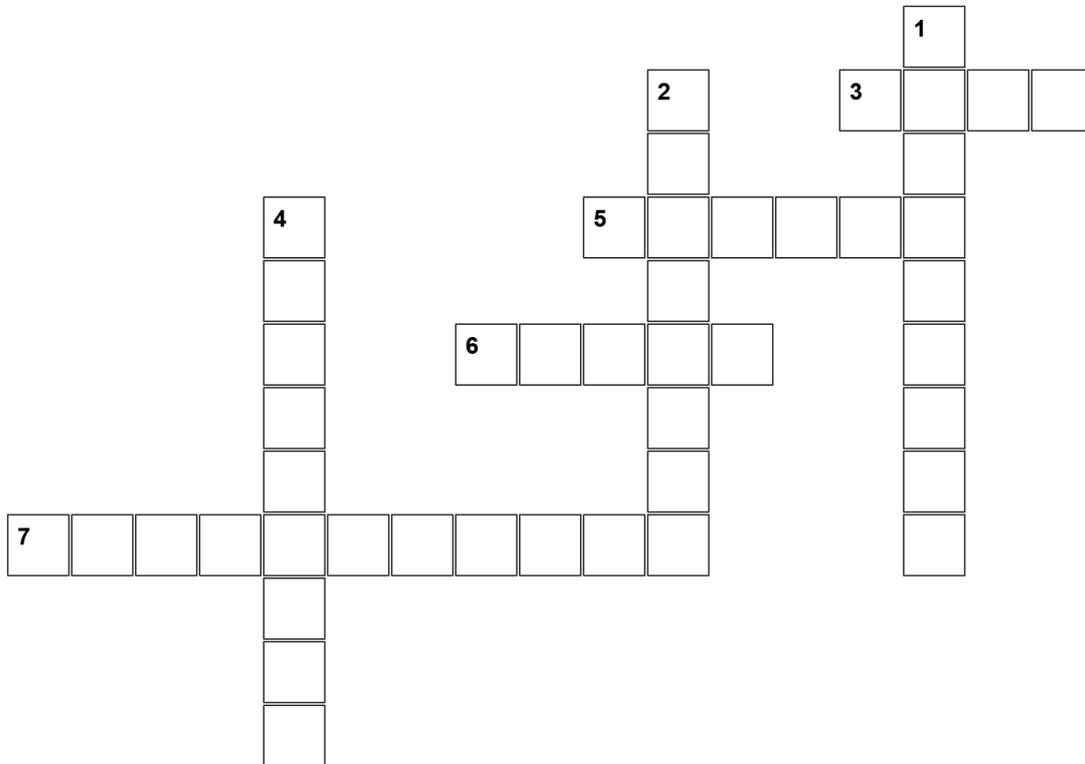
ATTENTION :**ce document ne doit pas être envoyé, mais remis au responsable le jour du stage.**

DISTRICT de la VIENNE de FOOTBALL
1 rue François Prat – 86000 POITIERS – Tél : 05.49.61.17.35 –
Mail : DISTRICT@FOOT86.FFF.FR – Site Internet : <https://foot86.fff.fr/>



MINI JEU

Finalistes Coupe Louis David



Horizontal

- 3. Finaliste sur la saison 2023-2024
- 5. Finaliste sur la saison 2017-2018
- 6. Vainqueur malgré lui
- 7. Finaliste sur la saison 2021-2022

Vertical

- 1. Finaliste sur la saison 2016-2017
- 2. Finaliste sur la saison 2018-2019
- 4. Finaliste sur la saison 2022-2023



RÉPONSES DU VIENNE HEBDO PRÉCÉDENT

Associez ces clubs au nombre de Ligue des Champions remportées

15 7 5 3 1 0

• • • • • •

• • • • • •

The image shows a matching exercise. At the top, there are six numbers: 15, 7, 5, 3, 1, and 0. Below each number is a small black dot. A second row of six black dots is positioned below the first row. Blue lines connect the dots in the following way: the dot under 15 connects to the dot under Real Madrid; the dot under 7 connects to the dot under Manchester United; the dot under 5 connects to the dot under AC Milan; the dot under 3 connects to the dot under Atletico Madrid; the dot under 1 connects to the dot under Feyenoord Rotterdam; and the dot under 0 connects to the dot under FC Barcelona. Below these connections are the logos of the six clubs: AC Milan (red and black stripes), Manchester United (red shield with a ship), Real Madrid (yellow and blue shield with a crown), Feyenoord Rotterdam (red shield with a white 'F'), Atletico Madrid (blue shield with a white star and a figure), and FC Barcelona (red and yellow shield with a blue and red cross).